



Traité 'Orla

Michna 8 - Chapitre 3

כיצד?
נחתפְּצָעוּ בְּאֲגֹזִים,
נחתפְּרָדוּ בְּרַמּוֹנִים,
נחתפְּתָחוּ בְּקָבִיות,
נחתפְּתָכוּ בְּדַלּוּעִים,
נחתפְּרָסְוּ בְּכָכְרוֹת,
יעלּוּ בְּאַפְּדָן וּמְאַתִּים:

En quel cas (au lieu de sanctifier tout), s'annulent-ils ? Lorsque les noix se sont fendues, ou que les grenades ont été dépecées, ou les tonneaux ouverts, ou les courges coupées, ou les mîches de pain divisées (avant le mélange), ils s'annulent dans une proportion de 201.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions